

Compte rendu du CA du 4 mai 2021

Présents : Annick, Emmanuelle, Hélène (pour PaPaV), Loïc, Marie, Michel, Roger, Sean, Thierry,

Approbation du CR du 30 mars 2021

Date du prochain CA : mardi 1^{er} juin 18:00

Suivi des actions des CA précédents

- Dossier ADEME 2020 : en attente du paiement
- Dossier ADEME 2021-22 : toujours en cours de négociation
- Nouvelle convention BM : signée par BaPaV
- Service civique, renouvellement agrément : aucune urgence
- Projet Triporteurs : réunion planifiée le 18/05 à 18:00 en visio
- TyZef reportée au 12 juin, négociation sur la remise des prix AVAB
- Déco vitrine : à voir plus tard
- Achat portable Animateur : Laure demande des devis au voisin, à Cub'Ink, etc. pour un pc suffisant pour faire un peu de graphisme/vidéo, le budget fixé à 500 euros n'est pas strict. Emmanuelle rappelle que cet achat est prévu dans la convention ADEME 2021.
- A vélo au boulot : La proposition de Laure pour les lots est approuvée
- Cotisation structures à BaPaV : Michel fait une proposition sur Framateam
- cas des cotisations en Heol : même tarif qu'en Euros
- Facturation triporteur : à voir à la réunion triporteurs
- Challenge Bougeons autrement : RAS
- TOMORROW : framadate pour réunion journée sans voiture, à voir l'implication de BM
- validation du livret mécénat : approuvé
- recherche d'un autre local : à voir plus tard
- Tour de France : on refuse les goodies
- Référents pour valider les réponses des candidats aux départementales sur Parlons Vélo : Sean et Igor

Nouveaux points

- Impact Emploi : Il s'agit d'une convention entre l'URSSAF et DonBosco pour aider les associations. Loïc n'a pas retrouvé de cotisation Impact Emploi les précédentes années et la convention entre BaPaV et DonBosco ne la prévoit pas. Emmanuelle doit essayer d'obtenir des explications, et il faut au moins une demande signée de DonBosco, pas seulement une demande non signée de Yasmine.
- Document fonctionnement-gouvernance (à lire sur le canal règlement intérieur à la date du 09/04) : à voter au prochain CA
- Bicycodeuse : utilisable seulement à l'atelier, ou en déplacement avec un mécavole « agréé ». Facturation de Kerhuon : forfait de 270 euros plus

déplacement.

- Fonctionnement atelier, plainte : Loïc doit organiser une réunion avec les mécavoles, les co-présidents, pour définir des règles de fonctionnement. Laure ne s'occupera de l'atelier qu'après que ces règles aient été mises en place.
- Affichages (principe de l'auto-réparation, jauge, port du masque sur le nez, comportement respectueux, horaires, statuts, contact en cas de réclamations, ...) : à mettre en place de suite
- Relances adhésions : réunion entre Loïc et Emmanuelle à organiser, utilisation du document « Pourquoi adhérer ou ré-adhérer » (lien dans le message?)
- Contrepartie des financements triporteurs : à voir à la réunion triporteurs
- Promotion de job2bike 10 juin : financement par un café papote
- Correspondant Rue de l'avenir : Amandine (prévoir une présentation à la prochaine réunion d'équipe, et à la réunion d'adhérents de juin)
- Organisation relevé de la caisse : Loïc doit présenter aux services civiques l'utilisation qui en est faite et l'impact des erreurs
- Référentiel vélo-école : approuvé, prévoir un référentiel pour le poste d'Emmanuelle, et les autres services (atelier, etc.)
- Formation IMV pour Laure : Prévoir une clause de dédit-formation (remboursement si elle part avant 6 mois, 50 % entre 6 et 12 mois). Contacter l'éduc nat en parallèle de l'inscription. La formation la plus proche est en région parisienne du 7 au 10 juillet, mais il y a une formation à Montpellier du 5 au 8 juillet (congrès de la FUB à Montpellier du 1^{er} au 4 juillet ; coupler les deux ?)